

**La réforme de la masterisation de la formation des
enseignants.
Quand une réforme enferme les étudiants dans des
logiques temporelles paradoxales.**

Lapostolle Guy, LISEC UR2310, Lorraine

La formation des enseignants en France avant 2010 (Masterisation)

- -Avant 2010, L3 + 1 an de préparation du concours dans les IUFM Une fois le concours obtenu, ils étaient en responsabilité :
« fonctionnaires stagiaires ».

Dans la posture de vrais professionnels!

- Stage : seuls devant des élèves, 6 à 8 heures/semaines pendant un an +une formation au sein des IUFM.
- À la suite de cette année de « stage », ils étaient ou non titularisés après une inspection effectuée par un inspecteur, membre de l'éducation nationale

Validation de la formation avec le stage + les modules (petites évaluations) + mémoire nommé « professionnel ».

Masterisation (2010)

- Création EEES (Processus Bologne/Sorbonne-LMD)
- Les étudiants préparent un master en même temps que le concours (Concours en M1 depuis 2013 jusqu'à 2021 -Les étudiants passent depuis 2021 le concours en M2.)
- Une formation master
 - qui professionnalise,
 - qui prépare à la recherche (mémoire),
 - qui permet d'obtenir le diplôme
 - qui prépare au concours.

Cela fait beaucoup de visées (4!!!!)en deux ans.... Et sur des temps qui se superposent, voire s'entrechoquent.

Beaucoup de visées et Brouillage des postures pour les étudiants (enseignants en formation)

- Les étudiants sont soumis à quatre temporalités difficiles à superposer pour cette formation en master:
 - 1/ épreuves à la fin des 4 semestres pour valider le master +
 - 2/ mémoire de recherche sur le temps long (dernière année M2) +
 - 3/ Stage: urgence du terrain pendant les stages (deux stages de trois semaines pendant l'année).
 - 4/Préparation au concours.



Comment se construit la professionnalisation (stage): Avant 2010/Après 2021

- Jusqu'en 2010, les étudiants n'étaient en responsabilité qu'après l'obtention du concours (L3+ 1 année de préparation). Ils étaient « fonctionnaires stagiaires ».
- Les étudiants sont après 2021 :
 - en première année de master : en pratique d'observation et accompagnée
 - en seconde année de master: en responsabilité (rémunérés : EPR) ou en pratique accompagnée (EPA par défaut). Quelques-uns sont AED (assistant d'éducation).
 - Mais à côté du stage, les étudiants doivent aussi réussir leur 4 semestres; Préparer le concours + rédiger/soutenir le mémoire;

Brouillage des postures pour les enseignants en formation

Ce que l'on a perdu en terme de clarification des postures :

Jusqu'en 2010, une fois le concours passé, les étudiants pouvaient se professionnaliser : admettre leurs erreurs et travailler à partir d'elles. (ALLAL & SAUSSEZ : cesser de se faire paon ou caméléon).

PROFESSIONNALISATION = PROCESSUS de DESCOLARISATION = sortir d'un certain académisme? On peut dire qu'on ne sait pas et on rebondit à partir de ses erreurs.

Depuis la masterisation, A partir de 2021, concours en M2 :

Posture : étudiant soumis à 4 évaluations (1 pour chaque semestres du master)+ Préparation du mémoire (M2) + préparation concours (M2)+ stage en établissement (M1+M2)

Deux postures à adopter (étudiant=infantilisé + Professionnel = doit se comporter en adulte)

LAISSE-T-ON DU TEMPS AU PROCESSUS DE DESCOLARISATION DES ETUDIANTS POUR QU'ILS PUISSENT SE PROFESSIONNALISER ? LA BROUILLE DANS LES POSTURES PERMET-ELLE AUX ETUDIANTS DE SE TRANSFORMER EN PROFESSIONNELS?

Les considérations du temps académique différent selon :

- -les politiques (préoccupés par calendrier du LMD, processus de Bologne, création EEES)
- les étudiants qui sont pris dans des logiques d'apprentissage antagoniques= 4 semestres de master+ réalisation et soutenance du mémoire(recherche) + stage (professionnalisation)
- Les formateurs qui tentent de synchroniser les exigences des premiers (les politiques) aux logiques dans lesquelles sont pris les seconds (les étudiants).